



COMMISSION DELEGATION

mardi 8 février 2022

Procès-Verbal N°543

Président : CICERON Fabien Portable : 06 33 54 57 25
Présents : CICERON Fabien, DUTCKOWSKI Yohan
Absents : HESNI Mohamed, AGACI Franck

.....

DESIGNATEUR DELEGUES : DUTCKOWSKI Yohan Portable : 06 07 56 46 55

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.
Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre.
Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués.

Information aux délégués :

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte myfff.

Vos rapports doivent être saisis **au plus tard 24h** après votre match.

Mesures COVID pour les délégués

Il est demandé à tous les délégués de se déplacer avec leur masque et de respecter l'ensemble des gestes barrières ainsi que les mesures de distanciations sociales.

Les délégués doivent porter le masque dès leur arrivée au stade et le garder durant l'intégralité de la rencontre jusqu'à leur départ du stade

Il est aussi demandé à tous les délégués de mettre en place l'organisation de la vérification du pass vaccinal auprès **de toutes les personnes présentes sur la feuille de match.**

Le « pass vaccinal » consiste en la présentation de l'une de ces trois preuves :

- **Certification de vaccination** (schéma vaccinal complet, dose de rappel comprise dans le délai imparti pour les personnes à partir de 18 ans et 1 mois qui y sont éligibles) ;
- **Certificat de rétablissement** de plus de 11 jours et moins de six mois ;
- **Certificat de contre-indication à la vaccination.**

Une dérogation permettant d'utiliser **un certificat de test négatif de moins de 24h dans le cadre du « pass vaccinal » sera possible jusqu'au 15 février** pour les personnes ayant reçu leur première dose de vaccin d'ici là, dans l'attente de leur deuxième dose.

Désignations :

MODIFICATION WEEK END DU 5 ET 6 FEVRIER 2022				
<u>Catégorie</u>	<u>Club recevant</u>	<u>Club visiteur</u>	<u>Délégué désigné</u>	<u>Répartition des frais</u>
SENIORS D1 POULE A	VALLEE GRESSE 2	EYBENS 2	DUTCKOWSKI YOHAN	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE A	ST CASSIEN	ASIEG	BOULORD JEAN MARC	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	JARRIE CHAMP	FORMAFOOT	DIASPARRA GUILLAUME	CAISSE DE PEREQUATION
U18 FEMINININE A 8	GUC	USVO	LAZAAR SAMID	FRAIS AUX DEUX CLUBS

WEEK END DU 12 ET 13 FEVRIER 2022				
<u>Catégorie</u>	<u>Club recevant</u>	<u>Club visiteur</u>	<u>Délégué désigné</u>	<u>Répartition des frais</u>
SENIORS D1 POULE A	VILLENEUVE	LA MURETTE	BOUHAZAMA KAMEL	FRAIS AU CLUB DE VILLENEUVE
SENIORS D1 POULE A	ST ANDRE GAZ	FC2A	MORE CLAUDE	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D2 POULE A	ST MARTIN D HERES 2	RIVES	EL RAFFARI REDA	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D2 POULE A	ISLE D ABEAU	NOYAREY	BLANCHEFLEUR BERNARD	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D2 POULE C	CORBELIN	CREYS MORESTEL	LAZAAR SAMID	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D2 POULE C	COLLINES	DOMENE	VELOSO JOSE	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D3 POULE B	BEAUCROISSANT	2 ROCHERS	MALLET MARC	CAISSE DE PEREQUATION

<i>SENIORS D3 POULE C</i>	<i>VALLEE HEIN</i>	<i>VAREZE 2</i>	<i>BOULORD JM</i>	<i>CAISSE DE PEREQUATION</i>
<i>SENIORS D4 POULE A</i>	<i>TUNISIENS 2</i>	<i>CLAIX</i>	<i>SOUDANI HAMID</i>	<i>FRAIS AUX DEUX CLUBS</i>
<i>SENIORS D4 POULE D</i>	<i>ST QUENTIN FALLAVIER</i>	<i>CASSOLARD PASSAGEOIS</i>	<i>CICERON FABIEN</i>	<i>FRAIS AU CLUB DE CASSOLARD</i>
<i>SENIORS D4 POULE E</i>	<i>AGNIN</i>	<i>LAUZES 2</i>	<i>GIRARD VEYRET NORBERT</i>	<i>FRAIS AU CLUB DE LAUZES</i>